

# Sensibilisation au harcèlement sexuel et aux agissements sexistes

Gestion des ressources humaines - 2025

## En résumé

Devenez un allié contre le harcèlement en entreprise ! Notre programme de formation vous arme avec les connaissances et les compétences nécessaires pour reconnaître, prévenir et agir contre le harcèlement moral et sexuel. Protégez vos collaborateurs, maintenez un environnement sain et réagissez avec assurance face aux situations délicates.

## Objectifs :

- Définir le harcèlement et découvrir le cadre juridique.
- Identifier les mécanismes du harcèlement au travail pour anticiper, prévenir et lutter contre.
- Prévenir les risques pour les collaborateurs en conservant une posture adaptée.
- Réagir en cas de situation de harcèlement de façon proportionnée et appropriée.

## Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

## Participants :

Dirigeant(e), Responsable Ressources Humaines, Manager, Salarié et toute personne souhaitant être sensibilisé au harcèlement en entreprise.

## Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

## Intervenants :

Cette formation est animée par un intervenant spécialisé en dialogue social et droit du travail.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

## Le contenu

### Définition et cadre réglementaire du harcèlement au travail

Définir le harcèlement au travail.

La cadre juridique entourant la notion de harcèlement : lois, obligations, droits, etc.

Identifier les acteurs internes et externes à l'entreprise, leurs rôles et leurs responsabilités.

**250 €**

Net de taxe par personne

P2 SENSIHARCEL 24-A24



0,5 jour soit 3h30

## Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- lun 22 sep 2025



## Identifier les situations de harcèlement

Identifier les mécanismes harceleurs / harcelés.

Détecter les situations à risque.

L'effet du harcèlement sur les individus.

## Prévenir les risques de harcèlement moral

Obligations de l'employeur et des collaborateurs en matière de prévention des risques.

Communiquer sur le risque en entreprise.

Les indicateurs d'une situation de harcèlement.

## Réagir en cas de situation de harcèlement moral

Analyser la situation de harcèlement.

Déployer une procédure d'alerte.

Protéger la victime en adoptant une posture adaptée.

Transmettre les informations pertinentes aux interlocuteurs identifiés.

## Distinguer le harcèlement sexuel et agissements sexistes

Comprendre la notion de harcèlement sexuel et la situer dans le cadre législatif.

Identifier et prévenir les agissements sexistes.

## Agir en cas de situation de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes

Identifier les acteurs dans l'entreprise, leurs rôles et leurs responsabilités pouvant agir dans le cadre de harcèlement ou d'agissements sexistes.

Transmettre les informations pertinentes aux interlocuteurs identifiés.

## Expérimentation par des mises en situation et jeux de rôles.



# Méthodes, moyens et suivi

## Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation.

La pédagogie sera adaptée pour favoriser l'implication des participants et l'acquisition des compétences. Le formateur présentera des éléments théoriques comme base de discussion et incitera les échanges entre les participants. Des mises en situation seront réalisées par les participants pour les confronter à des situations fictives de harcèlement. Ils pourront mettre en pratique les éléments abordés avec l'intervenant lors de la formation.

## Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

## Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

## Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

